



## Fin de cdd et congés payés

Par **Saraa**, le **29/06/2016** à **21:19**

Bonjour,

Mon cdd se termine mi-juillet. J'aurai travaillé 5 mois. J'aurai acquis 12,5 journées de congés. Mon employeur souhaite me renouveler un mois de plus mais il veut que je prenne mes congés sur le mois prolongé. Il insiste. Ce qui revient à travailler deux semaines de plus. Le reste étant prit en congés.

Si je ne renouvelle pas pour un mois de plus. Que se passe-t-il pour mes congés acquis?

Merci pour votre aide.

Par **P.M.**, le **29/06/2016** à **22:36**

Bonjour,

C'est ridicule à moins que l'employeur ait envie de vous payer des congés payés sur les congés payés...

Vous êtes libre de refuser la prolongation et ainsi l'employeur vous indemniser les congés payés acquis avant la rupture dans le solde de tout compte car de toute façon, il est trop tard pour qu'il vous en fasse prendre en juillet s'ils n'étaient pas prévus avant...

Par **Saraa**, le **29/06/2016** à **23:03**

Merci pour votre réponse très précise. La demande de prolongation pour que je prenne deux semaines de congés m'a surprise. On m'a même proposer de prolonger jusqu'à la fin du mois de juillet pour poser mes congés...

Par **P.M.**, le **29/06/2016** à **23:35**

Alors, là c'est n'importe quoi...

Par **Saraa**, le **30/06/2016** à **07:09**

Je pense que c'est pour éviter de payer les indemnités de congés payés à la fin du contrat.

Par **P.M.**, le **30/06/2016** à **07:36**

Bonjour,

Mais je ne vois pas la différence entre vous indemniser les congés ou vous les faire prendre en vous les payant ou plutôt si, c'est que dans le dernier cas normalement l'employeur vous doit des congés payés sur les congés payés...